VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE ATTRAYANTE DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Avantageusement situées et rémunératives

—DANS LES—

Premier, Deuxième et Quatrième Districts

Succession d'Evelina Davis, Veuve de Louis Mathe, Elizabeth Boubede, Veuve Mazarin J. Carper et Charles Félix Tricou

vs

JOHN BOUBEDE.

No. 69421—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C."

Par SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR--Placide J. Spear Encanteur.

Membres de la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 802 Perdido, près de la rue Carondelet. Il sera vendu à l'encan

MERCREDI, le 8 JUIN 1904

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, à midi.

En vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine Cour le 2 mai 1904 et le jugement signé en pleine Cour le 6 mai 1904, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus les propriétés ci après décrite à savoir:

PREMIER DISTRICT.

1643 Rue Gravier.

1 UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No 405, borné par les rues Gravier, Commune, (Maintenant Lavenue Tulane), les rues Magnolia et Claiborne; le dit lot, est désigné par le No 2, et mesurant 28 6" de face à la rue Gravier, par 109, 10" entre lignes parallèles. D'après un devis et certificat d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, daté le 23 juin 1896, le dit lot commençant à une distance de 57, 2", 3" de l'encoignure des rues Gravier et Magnolia, et mesurant 28, 6, 2" de face sur la dite rue Gravier, par 109, 10" de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par Louis Mathe le 14 janvier 1852, à une vente faite par le Shérif Civile pour la Paroisse d'Orléans dans le procès de John Boutedle vs Sarah Steele et als. No ....., C. D. C. enregistré dans le livre du bureau des transfert 117, folio 74.

Les améliorations sont désignés par le No municipal 1643 rue Gravier, et comprenant un cottage simple ayant trois chambres et une bâtisse à deux étages dans le fond ayant 4 chambres, hangar, citerne, latrine Loué $13 par mois.

1126 Rue Dryades.

2 Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le lot No 2 dans l'Ilet No 277, borné par les rues Dryades, Calliope, Bacchus [maintenant rue Baronne] et Clio; le dit lot mesurant 31, 11, 7" de face à la rue Dryades sur une profondeur de 127, 10", 5" entre lignes parallèles.

Acquis par Louis Mathe à une vente faite par le Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans le 16 mars 1874 dans le procès de John Boubedevs J Mayniham, enrégistré dans le livre du bureau des transferts 104, folio 340.

Les améliorations sont désignés par le No municipal 1126 rue Dryades et comprenant une résidence à deux étages, ayant au rez de-chaussée salon et salle à manger et vestibule; au premier étage deux chambres et cabinet de toilette. Contigu à la maison principale est une bâtisse à deux étages avec quatre chambres latrine aux deux étages [illegible] avec cinq chambres [illegible] citerne, etc. Louée $25 par mois.

2129-2131 rue Première.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans l'Ilet No 309, borné par les rue Philip, Première, St Patrick (maintenant Saratoga) et St David (maintenant Sud Franklin). Le dit lot de terre est désigné par le No 3 et mesurant 30' de face à la rue Première sur 91' 8" de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par la défunte Veuve Louis Mathe à une vente faite le 16 Novembre 1886, par le Shérif Civile dans le procès de Jean Boubede vs. George Fearing No 18,792 C. D. C. enregistré dans les bureaux des transferts dans le livre 126 folio 439. Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos 2129 et 2131 rue Première, consistant en une résidence double à un étage, contenant six chambres, citerne latrine, etc., et louée $17 00 par mois.

DEUXIEME DISTRICT.

1009-1011 Rue Claiborne.

4. Un certain lot de terre, ensemble avec tout es les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Trémé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 206, borné par les rues Claiborne, Derbigny St Philippe et Ursulines, mesurant 31', 6" de face à la rue Claiborne sur 106', 6" de profondeur en mesure Anglaise.

Acquis par Louis Mathe de Léon Lavergne et als par acte par devant Octave Morel ancien notaire, le 23 mars 1867, enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 93 folio 117.

Les bâtisses et améliorations sont désignées par les No. municipaux 1009 1011 avenue Claiborne et comprenant un joli cottage double, avant trois chambres au rez de chaussée de chaque côté, et une chambre et cabinet dans la mansarde de chaque côté, et une bâtisses à deux étages dans le fond, avec deux chambres de chaque côté, hangar latrine, etc. Louée $27 par mois.

1128 Rue Claiborne.

5. Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 199 borné par la rue Claiborne) le Chemin du Bayou (maintenant rue Hospital, la rue Robertson et l'avenue Ursulines, mesurant en mesure américaine, 26 de face à dite rue Claiborne, sur une profondeur de 55' sur le côté du fond vers l'avenue Ursulines, et 65 sur l'autre ligne de côté et 27' 10" sur la ligne du fond le tout plus ou moins. Les bâtisses et améliorations sont désignées par le No 1128 rue Claiborne et comprenant un cottage simple ayant quatre chambres au rez de chaussée et deux chambres et cabinet et étage aupet sur citerne latrine. D'après un croquis et certificat d'arpentage de D. E. Seghers voyer daté le 3 mai 1901 le dit terrain mesure 26 pieds de face à la rue Claiborne 65 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur le côté de la rue Ursulines et 64 pieds 2 pouces sur la ligne opposée et 27 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne du fond. Acquis par Louis Mathe de Wm. Joseph Chalon, parfacte pardevant Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, le 23 février 1854, et dument enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 64, folio 23.

3301-3303 rue St Philippe

6. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 464, borné par la rue Première ou l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John, le dit lot mesurant plus ou moins 33', 6" de face à l'avenue Hagan, sur une profondeur de 98 entre lignes parallèles.

Acquis par la défunte Vve. Louis Mathe par achat de A. B. Dumburn, par acte pardevant J. F. Meunier notaire le 15 novembre 1893.

Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre G et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Les améliorations sont désignées par les Nos municipaux 1027 et 1029 avenue Hagan et comprenant les restes d'une bâtisse brûlée.

1031 Hagan Avenue

13. Un autre certain lot de terré, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Deuxieme District de cette ville dans l'Ilet 464 borné par l'avenue Hagan ou rue Première les rues St John, St Philippe et le Bayou St. John; le dit lot mesurant plus ou moins 40 6' 2" de face à l'avenue Hagan, 98 de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Philippe, 101' 3" de profondeur en face à la rue St John et environ 1' 6" de largeur sur la ligne du fond. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers, voyer, daté le 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre H et mesure 42 pieds, 6 lignes de face à l'avenue Hagan 91 pieds 10 pouces sur la ligne du lot G et 99 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face et de profondeur à la rue St John et 1 pieds, 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond.

Enregistré dans le bureau des transferts livre 147, folio 797.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe par achat de A. B Dembrun par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 Novembre 1893.

Les améliorations sont désignées par le No municipal 1031 l'avenue Hagan, et consistant en un cottage simple, contenant trois chambres, citerne, latrine, etc., et loué pour 7,50 par mois.

315-317 Rue Galvez

14. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par la rue Galvez l'avenue Bienville, les rues Miro et Conti désigné par le No 22, le dit lot mesurant en mesure américaine 27' 4" de face a la rue Galvez sur une profondeur de 118', 1" entre ligne parallèles.

Enregistré dans le bureau des transferts livre 102 folio 333.

Les améliorations consistant en une résidence à un étage suvec une allée commune la séparant en deux logements chaque logement a deux chambres, une bâtisse dans le fond de deux chambres pour chaque logement, citerne et latrine. Le tout louée à $18 par mois. Désignés par les Nos 315 et 317 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat de la succession de John C. Donnell, par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 16 mai 1872.

319-321 Rue Galvez.

15. Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Galvez, Bienville Conti et Miro; le dit lot de terre est désigné par le No 23 et mesurant en mesure américaine, 27' 4" de face à la rue Galvez, sur 118' 1" de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, avec une allée commune au centre la séparant en deux logements, chaque logements contenant deux chambres, une bâtisses dans le fond de deux chambres a chaque logement, citerné latrine de chaque côté, le tout louée $18 par mois.

Les bâtisses sont désignées par les Nos municipaux 319 et 321 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe par acte de la succession de Jno. O'Donnell, par acte pardevant F. D. Seghers ancien notaire, le 16 mai 1872, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 102, folio 333.

323-325 Rue Galvez

16 Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par la rue Galvez l'avenue Bienville, les rues Miro et Conti, désigné par le No 24. Le dit lot mesurant en mesure américaine 27' 4" de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118' 1" entre lignes parallèles.

Enregistré dans le bureau des transferts, livre 102, folie 333.

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat de la succession de Jno. O'Donnell par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 16 Mai 1872.

Les améliorations consistant en une résidence à un étage, avec une allée commune la séparant en deux logements, chaque logement contenant deux chambres, une bâtisse dans le fond de deux chambres pour chaque côté, citerne, latrine etc. Louée pour $16 par mois et désignée par les Nos 323 et 325 rue Nord Galvez.

331 Rue Galvez

17. Un certaine lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par la rue Galvez, l'avenue Bienville, les rues Miro et Conti désigné par le No 3 de l'Ilet No 21, (maintenant Ilet No 278), et mesurant 27', 4" de face à la rue Galvez, sur une profondeur de 118' 1" entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage simple retiré de la rue, avec galeries sur la façade et le côté et contenant quatre chambres, citerne, latrine, etc. Loué $5 par mois. Désigné par le No municipal 331 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat a une vente faite par le Shérif Civile au procès de Louis Mathe vs H. M Stewart, No 42,754 C. D. C. comme il est démontré de l'acte de vente du dit shérif daté le 2 mars 1874 et enrégistré dans le bureau des transferts dans le livre 104, folio 253.

QUATRIEME DISTRICT.

3213 Rue Magasin

18 Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No 157, borné par les rue Magasin, Pleasant, Harmony et Camp désigné comme lot No 0 du plan et No 14 le dit lot mesurant 30 de face à la rue Magasin, sur une profondeur de 120', entre lignes parallèles, mesure Anglaise.

Enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 149, folio 396.

Les bâtisses et améliorations sont désignées par le No 3213 rue Magasin et comprenant une bâtisse à deux étages, ayant aux rez de chausses gand magasin, salle à manger et cuisine, aussi une bâtisse en briques à deux étages dans le fond servant d'entrepot, écurie, hangar, deux citernes etc., au premier étage quatre chambres à coucher dans la maison principale et deux chambres dans la bâtisse du fond. Louée $22 par mois.

Acquis par la veuve Louis Mathe, de Louis Babler et Henry B Schreiber par acte de vente pardevant Jules Meunier, le 29 avril 1893.

Termes et conditions.—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs, en billets portant 6 pour cent par an d'intérêt du jour des actes de vente garantis par privilèges de vendeur et hypothèque spécial, les actes de vente devant contenir la clause de non aliénando et vente sanes imations et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer les polices au porteur des billets, et assumant le paiement au dessus et en plus du prix de l'adjudication des taxes de 1904, et de faire un dépot avec l'encanteur du 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication, et ayant droit aux loyers seulement du jour du passage des actes de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du Revenu Intérieur.

JEROME MEUNIER.
CHARLES T. SONIAT, Avocats.
8 mai - 8 15 22 29—juin 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Liquidateurs.

Charles J. Hauer
vs
Louis R. Moustier.

No 72,703—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur — Bureau No 802 rue Perdido—LUNDI, le 16 mai 1904, à 11 heures A. M., il sera vendu aux lieux 758 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté le 27 avril 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le contenu desdits lieux consistant en partie de meubles de bureau, coffre fort en fer, éventails électriques, installations de gaz carte géographique, échelles à extension, fourneaux à gazoline pour plombier, "stocks", moules, pompe alimentaire, étau Armstrong, "sett of mounds", outils pour emballage, tuyaux souterrains, vieux plomb, vieux cuivre, globes, "piping closet tanks" roue emery, tuyaux, ustensils, réservoir doublé en porcelaine, et autres articles trop nombreux à mentionner et d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur l'adjudication.
5 mai—5 8 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Commerciale DE CHOIX,

Encoignure des rues Canal et Front.

SUCCESSION DE

PEREGRINO AVENDANO.

No 61,515—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear Encanteur — Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, 11 mai 1904, à midi, il sera vendu à l'encan à leur Bureau et Bourse, No 802 rue Perdido entre Carondelet Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 4 avril 1904, la propriété décrits qui suit:

Un lot de terre avec les bâtisses et appartenances qui s'y trouvent dans l'Ilet borné par les rues Canal ou Commune, Gravier, Front et Delta, mesurant plus ou moins 27 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Canal ou Commune 27 pieds 6 pouces 3 lignes dans le fond, 117 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur et de face sur la rue Front et 117 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne opposée. Les améliorations comprennent un magasin à trois étages en briques. La propriété est vendue sujet au bail expirant le 30 septembre 1904.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un, deux et trois ans en billets de l'acquéreur portant intérêt de sept pour cent par an de la date de l'adjudication; lesdits billets devant être garantis par privilèges du vendeur et toutes autres garanties usuelles contenues dans les actes de vente et d'hypothèques incluant 5 pour cent pour frais d'avocat, en cas de procès les taxes de 1904 doivent être assumées par l'acheteur au-dessus et en plus du prix de l'achat, et devra déposer dix pour cent du prix de l'enchere au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Puig notaire public, aux frais de l'acheteur.

Denégre, Blair et Denégre, avocats.
10 av—10 17 24—mai 1 8 11

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en Bois à Deux Etages,

717 rue Baronne, entre les rues Girod et Julie.

Succession de Julia Ware, John B. Ware et Joséphine Ware.

No 69,921—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur. Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, 9 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 6 mai 1904, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la désignée comme suit:

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julie, désigné par la lettre C et mesurant 25 pieds, 4 pouces de face à la rue Baronne, par 96 pieds, 8 pouces, 8 lignes de profondeur, d'après le plan de Hunter Stewart, député voyer de ville, le 13 janvier 1890 ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 717 rue Baronne.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en douze mois avec 8 pour cent d'intérêt par an toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité. L'acquereur devant payer les taxes de 1904 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8mai—8 15 22 29—juin 5 9

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Isabella Williams, veuve de Louis Charleston

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72 019—Division B - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provigoire et final présenté par Mme Alvina Howard (née Charleston), veuve de Ralph Howard administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Benjamin Ory, avocat. 8 mai—8 12 17

Succession de Lionel M. Garcia.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 70,746 — Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Lionel R Garcia, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds d'atrion se conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier.—McCloskey & Benedict avocats. 6 mai—6 10 15

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Productives et Augmentant en Valeurs,

SUR LES

Rues Carondelet. Philip et Bruinard.

COMPRENANT

Cottage Simple à Deux Etages, Cottage Double à Deux Etages et Lots à Bâtir.

Une des meilleure situations pour demeure ou placement.

Succession de Mme Maria C. Jennings.

No. 72 700—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 26 mai, 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté le 18 avril 1904, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la désignée comme suit:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 464, borné par la rue Première ou l'avenue Hagan et connu sous le No 1017 et 1019 avenue Hagan et consistant en un cottage double en bois à un étage contenant trois chambres, de chaque côté, citerne etc. Loué $14 par mois.

1021-1023 Avenue Hagan

11. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No 464, borné par la rue Première ou l'avenue Hagan, les rues St John et St Philippe et le Bayou St John le dit lot de terre mesure plus ou moins 33' 6" de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de 93' entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant les restes d'une bâtisses brulée désignée par les Nos 1021-1023 avenue Hagan D'après un croquis d'arpentage par D. E Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre F et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe, de A. B. Dembrun par acte passé pardevant J. F Meunier, le 10 Novembre 1893 Enregistré dans le bureau des transferts livre 147, folio 797.

1027-1029 Avenue Hagan

12 Un certain lot de terré, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet No 464, borné par l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John, et mesurant plus ou moins 33', 6" de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de 98 entre lignes parallèles.

Acquis par la défunte Vve. Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun, par acte pardevant J. F. Meunier notaire le 15 novembre 1893.

Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre A et mesure 28 pieds 0 pouce 4 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur et face à la rue Hagan de 88 pieds 1 pouce et 4 lignes.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 novembre 1893, enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 147, folio 797. Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos municipaux 3302-3303 rue St Philippe, et consistant en un cottage double à un étage, contenant quatre chambres, de chaque côté, citerne, latrines et hangar de chaque côté et louée $14 par mois.

3305-3307 rue Saint-Philippe.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet No 464, borné par la rue Première, l'avenue Hagan les rues St John, St Philippe et le Bayou St John, le dit lot mesurant plus ou moins 33', 6" de l'avenue Hagan, sur une profondeur de 98' entre lignes parallèles. Enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 147 folio 797. D'après un croquis d'arpentage de D. E Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904, le dit lot est ainsi désigné par la lettre D et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Les améliorations comprenant un cottage double à un étage, ayant trois chambres de chaque côté, citerne, hangar. Loué $14 par mois et est désigné par les Nos 1013 1015 avenue Hagan.

Acquis par la défunte Veuve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte pardevant J F. Meunier notaire, le 10 Novembre 1893

1017-1019 Avenue Hagan.

10 Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet No 1466, borné par l'avenue Hagan ou rue Première les rues St Philippe et John et le Bayou St John et mesurant plus ou moins 33' 6" de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de 93' entre lignes parallèles. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, daté du 3 mai 1904 le dit lot est désigné par la lettre E et mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue St Philippe sur 88 pieds, 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

Acquis par la veuve Louis Mathe de A. B Dembrun par acte pardevant Jules F Meunier, notaire le 10 novembre 1893 Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797. Les améliorations sont désignées par les Nos 1009-1011 rue Claiborne.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente Propriété de Commerce et de Placement.

Près du Grand Centre Commercial des Affaires.

Le Marché de la rue Neuvième.

Succession de Mme Carl Rummel.

No 73,107 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERNAGHAN — W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 9 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 4 mai 1904 de l'Hon W. B. Sommerville juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:—

Les deux magasins doubles et résidence en bois à deux étages Nos 3115 3117, 3121 et 3123 rue Magasins dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Magasins, Camp, Huitième et Neuvième, contenant magasin et une chambre au rez de chaussée et 4 chambres au premier étage de chaque côté, cour et etc. le terrain est décrit comme un certain morceau ou portion dans l'Ilet 155, borné comme il est aux mentionné. Ledit morceau ou portion de terre, mesurant 81 pieds 6 pouces de face à la rue Magasins par une profondeur de 95 pieds 11 pouces et est formé de la portion du fond des lots Nos 11 et 12 du dit Ilet d'après le plan fait par Henry Moellhausen le 11 mai 1844, déposé en l'étude de L. Hermann ancien notaire en cette ville, d'après un acte de dépôt pardevant ledit notaire daté le 12 juin 1844 et la portion du fond du lot No 13, sur un plan par A. B. Peebles, voyer le 8 février 1847 déposé en l'étude de J. B. Beard ancien notaire en cette ville. Cette propriété est dans une excellente localité pour commerce et résidence et est un placement de stabilité et de rémunération parce que la rareté du voisinage est établie et stable et n'est sujet à un changement. La propriété se loue au taux de $960 par an. Des fortunes ont été faites et seront faites dans cette localité.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en billets des acquéreurs payable en un et deux ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs devant assumer en plus les taxes pour l'année courante de 1904 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais des acquéreurs et le transfert des assurances, etc.

8 mai—8 15 22 29—juin 5 9

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Forge et Résidence, 1917 rue Philip. Cottage double 2229 et 2231 rue Sud Remparts.

Succession de Louis Lay.

A l'Encan, JEUDI, le 9 juin 1904.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur. Bureau, 732 rue Commune, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. Dossier No 73,163, dans l'affaire de la succession de Louis Lay à l'enchère publique, il sera vendu:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Philip, Jackson Dryades et Laurent ou Sud Remparts, désigné par le No 10 sur un plan déposé parmi les registres de B. Magner, ancien notaire, comme plan No 75 du livre des plans No 2 et mesurant 32 pieds 7 pouces de face à la rue Philip sur 125 pieds 1 pouce et 5 lignes de profondeur sur la ligne verticale rue Dryades et 122 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 11, et 32' en largeur dans le fond.

Les améliorations consistant en une forge et résidence et connues comme No 1917 rue Philip

2° Un autre certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre H, sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 118 pieds 9 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles et mesurant sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 3 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Un placement qui paiera et augmentera en valeur. Le lot de terre est loué à bail jusqu'au 30 sept. 1904.

3° Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville dans l'Ilet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre F sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 63 pieds 1 pouce de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds, 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds, 8 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces et 2 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi.

4° Un certain lot de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet No 243, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson désigné par la lettre G sur ledit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 90 pieds 11 pouces 2 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip, et mesurant 27 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles, et une largeur sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 2 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur ledit plan par L. Surgi.

5° Un certain lot de terre dans l'Ilet No 243 dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, désigné par la lettre E sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 118 pieds 9 pouces 4 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip et mesurant 27 pieds 10 pouces et 3 lignes de face à la rue Brainard sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces 2 lignes entre lignes parallèles et mesurant sur la ligne du fond de 27 pieds 10 pouces 3 lignes. Il est composé de parties des lots originaux Nos 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Les améliorations sur ce lot sont d'une bâtisse double en bois à deux étages Nos 2242 et 2244 rue Brainard, contenant 4 chambres. La bâtisse est dans le fond du lot donnant amplement d'espace sur la façade pour des améliorations additionnelles. Les trois dernières lots de terre ci-dessus décrits sont de bons sites à bâtir dans un voisinage tranquille, respectable et agréablement amélioré.

6° Le joli cottage double en bois à un étage Nos 2238 et 2240 rue Brainard, sur un vaste lot de terre dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet No 243 borné par les rues Brainard, Carondelet, Philip et Jackson, retiré du trottoir, contenant de chaque côté galerie, 5 chambres, etc. Le lot de terre est désigné par la lettre I sur le susdit plan par C. Uncas Lewis, d'après lequel il commence à une distance de 146 pieds 7 pouces 7 lignes de l'encoignure des rues Brainard et Philip mesurant comme suit, à savoir: 35 pieds 5 pouces de façade à la rue Brainard sur une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Philip, le divisant du lot H, de 117 pieds, 8 pouces, 2 lignes auquel point ledit lot a une largeur sur une ligne courant à angle droit vers la rue Jackson de 5 pieds 5 pouces et duquel point il a une autre profondeur de 30 pieds sur une ligne courant parallèlement avec la rue Jackson a la ligne du fond laquelle a une largeur de 3 pieds et a une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Jackson de 147 pieds 8 pouces 2 lignes. Il est composé des parties des lots originaux Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sur le susdit plan par L. Surgi. Un placement productif et qui augmente de valeur. Toutes les propriétés ci dessus décrites sont sur ou près des différentes lignes de chars urbains près des églises écoles et marchés et à une distance très courte du centre commercial. Les cottages sont des placements désirables qui se paieront eux mêmes de leurs revenus. Le propriétaire peut habiter le côté qu'il désire et louer l'autre. Les lots à bâtir sont d'autres aptes pour y bâtir des résidences. La propriété de la rue Carondelet est excellente soit pour résidence ou placement. De plus amples informations concernant les baux et loyers seront annoncées à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans en paiements égaux pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt, payable annuellement, au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et d'assumer les taxes dues et exigibles en 1904 par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente par devant W. Morgan Gurley, notaire devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être aux frais des acquéreurs.

Bernard Titche
Denegre et Hart,
avocats.

24 av—24—mai 1 8 15 22 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente Propriété de Commerce et de Placement.

Près du Grand Centre Commercial des Affaires.

Le Marché de la rue Neuvième.

Succession de Mme Carl Rummel.

No 73,107 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans

PAR MACON & KERN